

**Formation au Diplôme d'État Infirmier  
pour les personnes titulaires  
d'un doctorat en médecine  
à l'étranger ou en maïeutique  
Rentrée 14 septembre 2026**

**Début des sélections :** fin mars  
**Finalisation des dossiers  
d'inscriptions :** 15 juillet 2026

Places limitées à 10 personnes

**PRE-REQUIS :**

- Parler, écrire et comprendre le français (B2)
- Entretien obligatoire
- Avoir travaillé comme faisant fonction aide soignant ou aide soignant en France.

**DURÉE DE LA  
FORMATION :**

635 Heures

Théorie : 110 heures

Stage : 525 heures

**DATES DE LA  
FORMATION :**

Théorie :

du 14/09/2026  
au 07/10/2026

Stage :

du 21/09 au 23/09/2026  
et du 08/10 au 24/01/2027

**Législation**

*Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier -  
Titre I – Article 9 :*

« Sont autorisés à se présenter au jury du diplôme d'État d'infirmier prévu à l'article 9, dans l'institut de formation en soins infirmiers de leur choix, les médecins remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'État de docteur en médecine ou d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la médecine dans leur pays d'origine.
- Avoir réalisé et validé les unités d'enseignement UE 3.1. S1 et UE 3.1. S2 « Raisonner et démarche clinique infirmière » ;
- Avoir réalisé deux stages à temps complet de soins infirmiers d'une durée totale de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II ;
- Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier. »

**Modalités pédagogiques**

Travaux de groupe, partage d'expériences  
Travaux et recherches personnels, cours magistraux  
Analyse de pratiques à partir de situations de soins  
Travaux pratiques en groupe restreint : 30 h  
Stage

**Formation au Diplôme d'État Infirmier  
pour les personnes titulaires  
d'un doctorat en médecine  
à l'étranger ou en maïeutique  
Rentrée 14 septembre 2026**

**RESPONSABLES DE  
FORMATION :**

Mme Roux Directrice  
E. Hiriart, Cadre de Santé  
Formateur, Master 2 en sciences de  
l'éducation

**INTERVENANTS :**

Cadres de Santé Formateurs  
Documentalistes

**TAUX DE RÉUSSITE :** 100 % en  
2026

**TAUX DE SATISFACTION :** 98 %

**PRIX DE LA FORMATION :**

3131 € ( depuis juin 2023, pris en  
charge par la Région Nouvelle  
Aquitaine), en attente de décision  
pour la rentrée de septembre 2026  
Droits d'inscription : 178€

**MODALITÉS DE  
FINANCEMENT :**

- Prise en charge professionnelle  
- Financement personnel

**Contenu**

La réglementation de la profession infirmière  
Les concepts fondateurs de la démarche soignante  
Les modèles cliniques et le raisonnement clinique en soins infirmiers  
L'analyse de pratique professionnelle  
Les acteurs de santé, l'interprofessionalité  
Les outils de coopération et collaboration entre partenaires de la santé  
La méthodologie du travail écrit professionnel  
Pharmacologie et responsabilité infirmière, calculs de dosages infirmiers  
Secret professionnel, confidentialité et règles déontologiques, éthique.  
Règles de bonnes pratiques et Soins infirmiers  
Cas cliniques  
Travaux pratiques : 30h  
Préparation de stage et exploitation

**Compétences mobilisées**

CP 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le  
domaine infirmier  
CP 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier  
CP 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique  
CP 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

**Pièces à fournir**

- ✓ Une lettre de motivation et un Curriculum-Vitae
- ✓ Copie du diplôme de Doctorat en médecine, traduit obligatoirement  
en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français
- ✓ Attestation de prise en charge ou d'auto-financement
- ✓ Copie de la carte d'identité, carte de séjour (en cours de validité)
- ✓ Si financement individuel, prévoir un chèque de 3131 € + frais  
d'inscription
- ✓ Attestation d'exercice en tant que faisant fonction aide soignant